

## Diagnostic du Plan Local de Déplacements –Analyse Adrec PLD-CCBS Diagnostic pages 6 à 31

### **Résumé des principaux éléments du diagnostic**

La CCBS ce sont 38,18km<sup>2</sup> don't 33% d'espaces naturels. Territoire limité par le méandre de la Seine : Boucle de Seine). 4355h/km<sup>2</sup> (Yvelines 600h/km<sup>2</sup>) 169000 habitants au total; 5 ponts.

**Densité Chatou en 2013 : 5938h/km<sup>2</sup>** (Montesson 1985/ Houilles 7061 chiffres de 2009) Nous sommes proches de la densité de Sartrouville (6100)

### **Activité professionnelle et déplacements**

53,4 emplois offerts pour 100 actifs vivants dans la Boucle. 27% des actifs résidents travaillent dans la zone;

57500 actifs travaillent hors zone (28% dans les Hauts de Seine, 21% sur Paris).

21000 travailleurs actifs viennent de l'extérieur.

### **Réseau de voirie dans la Boucle**

Observations sur les chiffres du trafic global 1999/2005

-tendance à la baisse (page 7)

Notons

- 1- que les chiffres sont anciens : nous sommes en 2013
- 2- que cette baisse n'est pas vécue par les automobilistes au pont de Chatou. Celui-ci est toujours saturé. Le 1 explique peut-être en partie le 2

### **Transports en commun**

Bus 25 lignes de bus : Les cartes page 15 montrent que le sud de Chatou est mal desservi. Les lignes les plus denses concernent un territoire situé à l'OuestNord Ouest de Chatou (vers le Vésinet-Le Pecq).

3 lignes présentent un bon niveau d'offre : elles desservent le nord de la CCBS (Sartrouville). Les lignes principales sont quasi inexistantes à Chatou (page 17). Chatou est surtout desservi par des lignes annexes (pp.18-19)

Certaines données sont difficilement déchiffrables par le citoyen (ex: nombre de trajets moyen/arrêt : qu'est-ce que cela veut dire? Tableau page 21)

Conséquence de l'organisation de ces petites lignes : les dessertes sont très mauvaises le soir et en fin de semaine, mais aussi aux heures dites «creuses». D'où une certaine désaffection pour les bus.

*C'est un constat que tout citoyen peut faire : l'auteur du diagnostic ne nous présente pas une analyse plus fine malgré l'importante cartographie fournie.*

### **Le stationnement**

Page 25 : on note un effet de bord chaque fois que sont mises en place des règles de stationnement plus contraignantes (on pourrait prendre l'exemple Berteaux à Chatou) mais aucun chiffre complet n'est donné : cela permet de dire à peu près n'importe quoi et de justifier *a posteriori* n'importe quelle mesure.

On oublie de dire que le contrôle du stationnement est effectué seulement dans les zones réglementées. **Pas de mesure efficace sans contrôle.**

Très peu de stationnement illicite (page 24) : cela c'est une vue de l'esprit.

Exemple : à l'angle de l'avenue des 27 Martyrs à Chatou, présence fréquente de véhicules, sur le trottoir, devant le banc public, qui devient ainsi inutilisable)

L'allusion à l'article U12 des PLU pour la régulation du stationnement est très dangereuse: on a vu ce que cela a donné route de Maisons avec le projet Bouygues ((moins de places de stationnement que d'appartements! Une absurdité!!)

Absence de politique globale de stationnement au niveau de la CCBS? Est-ce qu'il faut le regretter? Quand on voit la politique des déchets de la CCBS, on peut être sceptique. De plus comme on n'a pas de contrôle policier correct, à quoi bon une politique globale? Elle ne sera pas plus respectée.

### **Les modes doux**

Entendez piétons et cyclistes : nous préférons déplacements non motorisés  
Eloge des aménagements piétons du centre de Croissy. Sur les difficultés à réaliser des aménagements dans les centres urbains à rue étroite, on parle du centre de Carrières, on fait l'impasse sur une partie du territoire de Chatou.  
Exemples : angle rue des Ecoles/avenue Foch ( trottoir pas aux normes, dangereux, glissant...) angle rue des Dix –Sept/Camille Périer : mêmes défauts et il est face à la poste: carrefour très fréquenté/ armoire de France Télécom devant plaque podotactyle.

Stationnement illicite des cycles : place Berteaux, il a diminué à la suite de la mise en place des quilles spéciales avec attaches mais il y a encore des réfractaires.

Aménagement de qualité pour cyclistes page 28 : avenue Foch (photo) Pour les cyclistes cette bande n'est pas de qualité et de plus elle est illégale car c'est un aménagement sur trottoirs

### **Trafic Poids Lourds**

Des incohérences apparentes dans le diagnostic : 2000PL/ jour au pont de Chatou (page 30)et pas plus de 400 / jour sur la voie Pont de Chatou-Pont du Pecq (carte même page): la différence paraît importante. On voudrait des précisions.

Très peu, de dysfonctionnements (page 30)? C'est optimiste. On voit peu de contrôle de la taille des PL en fonction des interdictions existantes. Sorte de regret(?) exprimé d'une organisation globale. Elle serait sans doute utile mais il y a un écueil : les luttes d'influence entre les maires (tentation de reporter les nuisances sur les communes voisines)